



**HAL**  
open science

## Les langues des étrangers, objet de discrimination ou richesse? Introduction à la table ronde

Delphine Leroy

► **To cite this version:**

Delphine Leroy. Les langues des étrangers, objet de discrimination ou richesse? Introduction à la table ronde. Saint-Denis au fur et à mesure, 2022, 73, pp.72-74. hal-04154255

**HAL Id: hal-04154255**

**<https://hal.science/hal-04154255>**

Submitted on 6 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École Doctorale Sciences Sociales ED 401

UNIVERSITÉ  
**PARIS 8**  
VINCENNES-SAINT-DENIS

GEMDEV - EXPERICE  
Institut **CONVERGENCES**  
**MIGRATIONS**

*Saint* ★  
Denis

# Saint-Denis au fur et à mesure

N° 73  
octobre 2022

**Saint-Denis territoire de migrations (3)  
Chercheur.e.s, actrices et acteurs  
locaux.ales en dialogues**

**Actes de la 3<sup>e</sup> journées d'études  
du 5 mai 2022**

**Vivre et parler les discriminations**

La revue du secteur des études locales

Fondateur : Jean-Claude Vidal

# Le secteur des études locales

Le secteur des études locales anime et édite « Saint-Denis, au fur et à mesure... », revue communale d'études.

Le secteur des études locales a pour mission principale de participer – à partir des méthodologies des sciences sociales - à l'élaboration d'une meilleure connaissance de la société locale et de l'activité municipale afin de favoriser des réflexions prospectives, des réflexions sur les politiques municipales et de conforter le rapport au réel de l'instance municipale.

La démarche du secteur des études locales se mène en resserrant les liens entre chercheurs et acteurs sociaux dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et compétences propres, ce qui implique autonomie, écoute réciproque et dialogue permanent.

Le secteur des études locales réalise (ou participe à la mise en place) des études de cadrages socio-démographiques et des recherches sur la société locale dans les domaines des sciences sociales. Il suit également des études plus finalisées mises en place par les Directions qui le sollicitent. Il intervient en conseil auprès des Directions pour la mise en place d'études et l'exploitation de données. Il mène, dans son domaine, une mission de coordination, de synthèse et de socialisation des connaissances.

Depuis 1991, « Saint-Denis, au fur et à mesure » se donne pour objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données, d'études, de sources d'information,... Il s'agit avant tout d'un instrument de travail qui vise à favoriser des élaborations collectives contribuant par leurs apports à éclairer, au fur et à mesure, le mouvement de la société locale dans tous ses aspects. « Saint-Denis, au fur et à mesure » publie des textes de socialisation de savoirs, d'études et de recherches élaborés par des acteurs sociaux, par des chercheurs et étudiants et autres partenaires de la Ville.

# SAINT-DENIS

## Au fur et à mesure

Coordination du numéro :

**Jean-Barthélemi Debost,**

historien, responsable de la mission sciences société  
de l'Institut Convergences Migrations

**Delphine Leroy,**

anthropologue, maîtresse de conférence en sciences de l'éducation,  
Université paris 8 Vincennes-Saint-Denis, laboratoire Experice,  
Affiliée à l'Institut Convergences Migrations

**Alphonse Yapi-Diahou,**

professeur émérite, université de Paris 8/UMR LADYSS,  
ancien directeur de l'école doctorale sciences sociales ED 401

**Christine Bellavoine,**

sociologue, responsable du secteur des études locales,  
Mairie de Saint-Denis

Coordination :

**secteur des études locales**

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1

tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33

[christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr](mailto:christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr)

ISSN 2823-006X

# 5. Les langues des étrangers, objets de discrimination ou richesses ?

## 3<sup>e</sup> table ronde

**Discutante : Delphine LEROY** (Université Paris 8/Experice – anthropologue - maîtresse de conférences – sciences de l'éducation - affiliée ICM)

**George PAU-LANGEVIN**, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité de la Défenseure des droits

**Philippe BLANCHET**, professeur de sociolinguistique (communication plurilingue et interculturelle) université de Rennes, coordinateur français du Réseau algéro-français Les langues des étrangers, objet de discrimination ou richesse ?

**Nabil WAKIM**, journaliste au *Monde*, auteur de *L'arabe pour tous. Pourquoi ma langue est taboue en France ?*

### 5.1 Introduction à la table ronde

**Delphine LEROY**, anthropologue

Nous avons vu lors des précédentes journées combien l'apprentissage de la langue française relève très souvent de l'injonction, indissociablement liée en termes de représentations et de législation à celle de l'intégration<sup>19</sup>. Ce faisant, les langues maternelles parlées par les migrant.e.s ne reçoivent pas la même reconnaissance que celles des langues étrangères, plus « commerciales », enseignées dans les établissements scolaires. La transmission aux enfants a longtemps été considérée par les parents comme un écueil pour une intégration réussie. Qu'en est-il aujourd'hui ? Comment la présence de locuteurs et locutrices de sa langue est-elle une ressource pour les migrants fraîchement arrivés ? Comment les territoires se saisissent et partagent la richesse culturelle que la pluralité des langues présentes sur le territoire suppose ? Comment les territoires adaptent ou non les services aux habitant.e.s non francophones ?

La question des langues est une question centrale dans nos journées d'étude, c'est un peu un fil rouge qui nous a accompagné ces trois années et qui nous a conduit à dialoguer par exemple avec<sup>20</sup> :

- l'association Dulala qui promeut le plurilinguisme à travers notamment un concours de Kamishibaï plurilingue pour les enfants de 3 à 15 ans ainsi

---

19 « L'étranger admis pour la première fois au séjour en France ou qui entre régulièrement en France entre l'âge de seize ans et l'âge de dix-huit ans révolus et qui souhaite s'y maintenir durablement s'engage dans un parcours personnalisé d'intégration républicaine. Il conclut avec l'État un contrat d'intégration républicaine par lequel il s'engage à suivre les formations prescrites suite à l'entretien individuel et personnalisé avec un auditeur de l'OFII. » Extrait du site de l'OFII <http://www.ofii.fr/le-contrat-d-integration-republicaine> La formation linguistique fait partie des prescriptions de l'État permettant l'accès à certains statuts. Des niveaux linguistiques sont ainsi indiqués afin de prétendre y postuler (niveau A2 : en vue de la délivrance de la carte de résident. Niveau B1 oral : en vue de la demande de la nationalité française). Parler des questions de langues peut être l'occasion de passer d'une politique française centrée sur l'intégration, vers une approche plus orientée vers la lutte contre les discriminations.

20 Ces interventions sont consultables sur le n° précédent.

que d'autres supports (boîtes à histoires) et de formation. Elle est basée à Montreuil,

- l'approche transculturelle de Marie-Rose Moro, hôpital Cochin qui nous a présenté un outil d'évaluation linguistique pour les enfants allophones et primo-arrivants d'Avicenne (Bobigny),
- le Musée d'art et d'histoire Paul Éluard de Saint-Denis qui nous a présenté deux de ses précédents projets et qui pourrait encore nous en présenter un autre tant il est actif dans ce domaine,
- une classe d'UPE2A qui accueille au collège des jeunes nouvellement arrivé·e·s en France à Aubervilliers,
- la Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers nouvellement créée pour faire un lieu d'échanges et de rencontres autour des langues au milieu de la ville.

Ces expérimentations relevaient en grande partie des actrices et acteurs de nos territoires, des militant·e·s ou/et des professionnel.le.s qui ont dédié une grande partie de leur activité à l'exercice de pratiques linguistiques : promotion du plurilinguisme, échange des savoirs, pratiques de traduction qui restituent par la parole et le sens des mots aux locutrices, locuteurs, un peu d'une reconnaissance bafouée.

Évoquer les discriminations linguistiques c'est donc prendre ce sujet au revers des précédentes sessions. Aujourd'hui c'est plutôt sur les motifs d'un droit inaliénable à la parole et aux langues et sur les conséquences de sa non-considération que nous allons nous arrêter.

À la fois au niveau macro : quelle politique linguistique pour quel projet de société ? C'est une question qui en appelle à la philosophie des langues et de leur symbolique et aussi du droit et de ses contours contemporains.

Se remémorer que la question linguistique est toujours une question politique, souvent relayée par les politiques éducatives, n'est pas vain. Je pense notamment au rapport dit Bénisti car c'est Jacques Alain Bénisti, député UMP, qui en 2005 (donc pas si loin de nous) établissait un lien de cause à effet entre le bilinguisme précoce, l'échec scolaire et la délinquance. Les mères d'origine étrangère devraient selon lui « s'obliger à parler le français dans leur foyer pour habituer les enfants à n'avoir que cette langue pour s'exprimer » et éviter toute déviance future. Cette vision très caricaturale – malgré des travaux de recherche la contestant énergiquement – imprègne cependant bien des imaginaires et la peur de toute forme d'altérité (et d'autant plus si elle est populaire), renvoie à des formes de contrôles sociaux parfois absurdes et surtout totalement injustes.

Au niveau micro, il s'agira de percevoir comment chacun.e de nous incorpore des normes, des hiérarchies linguistiques et des formes de dominations sous-jacentes ( c'est -à-dire considérer une langue plus intéressante qu'une autre anglais/ hindi, espagnol / quechua, pourquoi en dénigrer certaines en les catégorisant comme dialecte ou patois). Ces dominations/soumissions s'exercent dans la

vie quotidienne et les remarques, les moqueries influencent nos comportements. C'est aussi réfléchir aux formes de transmission ou de non-transmission et à ce qui est infligé à ce titre mais aussi aux détours et aux jeux, aux transgressions, aux hybridations fécondes. Édouard Glissant ou Lydie Salvayre par la littérature ont remarquablement donné voix à ses créations, bref aux manières dont nous vivons les langues et les faisons vivre aux autres, même et peut-être surtout les langues que nous ne parlons pas.

Dans ce sens, la composition de cette table ronde va nous éclairer par différents angles de vue et répondre à la question principale : comment identifier puis changer, faire disparaître peu à peu ces pratiques discriminatoires concernant les langues ?

Pour y répondre nous avons la chance de bénéficier des éclairages :

- d'un universitaire sociolinguiste (linguiste qui s'intéresse à la langue comme pratique sociale) spécialiste des politiques linguistiques et éducatives en contextes plurilingues et interculturels, Philippe Blanchet, qui a mis au devant de la scène la notion de glottophobie afin de rendre compte des discriminations vécues par les locuteurs de variétés linguistiques minorées.

Pour celles et ceux qui ne seraient pas familiers avec cette notion, je signale que les ouvrages mentionnés se lisent facilement et avec grand plaisir (ce qui reste hélas rare pour des ouvrages d'universitaires). Il exerce actuellement à l'Université de Rennes 2.

- d'une femme politique George Pau-Langevin (à tour de rôle élue municipale, ministre par deux fois et députée). Elle a présidé le Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP) et a piloté plusieurs travaux relatifs à la lutte contre les discriminations, notamment un rapport législatif sur les discriminations liées à l'origine. Elle articule son action actuelle autour du droit et a été nommée adjointe de la Défenseure des droits, vice-présidente du collège chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité en novembre 2020. Elle pourra nous éclairer sur cette fonction notamment par rapport aux langues.
- enfin un journaliste de presse écrite, au quotidien Le Monde, Nabil Wakim, qui relate à travers un ouvrage récent son expérience de la langue non parlée et de la honte qui l'accompagne et l'a émaillée de témoignages d'autres locuteurs et locutrices contrarié-e-s . Dans son ouvrage *L'arabe pour tous. Pourquoi ma langue est taboue en France*, il évoque sa relation complexe à la langue arabe ( il est né au Liban) mais aussi celles de personnalités (politiques, médiatiques, culturelles) qu'il a interrogées pour cette enquête. Il qualifie son texte de plaidoyer "pour que la langue arabe trouve enfin sa juste place dans l'histoire de France." Ce qui est remarquable est qu'il prend à revers la question de la transmission : par la non-transmission linguistique.

# SOMMAIRE

- Page 8**     **Introduction : motivation et objectifs des journées d'étude**, Christine Bellavoine, Jean-Barthélemy Debost, Delphine Leroy, Alphonse Yapi Dihaou. - **Mots d'accueil de la journée**, Oriane Filhol, Bezunesh Tamru, Jean-Barthélemy Debost
- Page 14**     **Mesurer les discriminations**, conférence introductive Patrick Simon
- Page 35**     **Table ronde : Vivre et parler les discriminations**  
**Introduction**, Marie Peretti Ndiaye - **Prendre la parole pour être reconnu comme un sujet politique. Des espaces radiophoniques pour développer la prise de parole de personnes à la recherche de refuge**, Séréna Naudin - **« Un monde auquel on n'appartient pas mais auquel on veut appartenir »**. **Favoriser l'insertion globale des femmes vivant en bidonville, squat et/ou hébergement social**, Elena Rupa ; Sara Tilleria Durango - **Vivre et réagir à des discriminations omniprésentes dans la société française**, Anaïk Purene ; Guillaume Roux
- Page 56**     **Les parcours scolaires et universitaires**  
**Introduction**, Jean-Barthélemy Debost - **Étudier un établissement scolaire ségrégué : une exploration de l'influence des dimensions spatiales, sociales et raciales**, Jules Bodet - **Quand le social impose les règles du contrat scolaire dans l'immigration : empêchements des parcours et brouillages des professionnalités éducatives**, Maïtena Armagnague - **Parcours doctoral des étudiant·e·s étrang·er·ère·s à l'épreuve des encadrements réglementaires**, Alphonse Yapi-Diahou
- Page 72**     **Les langues des étrangers, objets de discrimination ou richesses ?**  
**Introduction**, Delphine Leroy - **Les langues des étrangers, objet de discrimination ou richesse ?** Philippe Blanchet - **La discrimination par les langues : le travail du défenseur des droits**, George Pau-Langevin - **L'arabe pour tous, pourquoi ma langue est taboue en France ?** Nabil Wakim
- Page 99**     **Conclusion**, Christine Bellavoine